

OUTIL D'AIDE À LA RÉFLEXION POUR IDENTIFIER LES INTERVENTIONS STRATÉGIQUES

- Les MRC ou les organismes délégataires* peuvent utiliser le présent gabarit à titre d'outil diagnostique pour réaliser leur évaluation de départ dans un mode participatif. L'outil permet de mieux connaître les besoins du milieu pour prioriser les interventions et s'appuie sur les principes de bonnes pratiques.
- Le présent outil d'évaluation est fourni à titre indicatif. La MRC ou l'organisme délégataire peut utiliser d'autres méthodes pour faire un diagnostic sur sa situation de départ. Dans le cas où une MRC ou un organisme délégataire aurait fait une réflexion stratégique dans les deux dernières années, les données de cette réflexion pourraient servir de base pour le développement du plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR).
- L'outil diagnostique permet d'avoir un portrait sur le service de développement économique offert par la MRC ou l'organisme délégataire. Il vise à identifier les leviers à mettre en place dans la MRC ou dans l'organisme délégataire afin d'améliorer le soutien direct au développement des entreprises de son territoire.
- Étant donné que le comité aviseur devra s'impliquer dans l'élaboration du plan d'intervention et d'affectation des ressources, les résultantes de la réflexion lui procureront un outil de travail pertinent. Il est donc nécessaire que le comité aviseur, composé des parties prenantes représentatives du milieu des affaires et de l'ensemble de son territoire, soit impliqué ou consulté dans la réflexion ou à tout le moins, qu'il ait pris connaissance des résultats de la réflexion.
- Les interventions stratégiques découlant de la réflexion mèneront aux enjeux à travailler dans le PIAR.
- Il n'est pas nécessaire de déposer l'outil au MEI.

NOTE : Le terme MRC dans le texte représente le service développement économique de la municipalité régionale de canton, ainsi que les organismes délégataire en matière de développement économique. Un organisme délégataire est un organisme ayant été mandaté par une MRC et qui a la responsabilité du développement économique d'un territoire prescrit.

Énoncés en matière de développement économique	L'énoncé correspond à...			Commentaires / explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
	Une pratique ou une situation absente dans la MRC	Une pratique en cours de réflexion ou d'implantation ou une situation en cours dans la MRC	Une pratique développée et déployée ou une situation actuelle au sein de la MRC		
La mission, la vision et les valeurs de la MRC ont été élaborées il y a moins de 2 ans.	Les chantiers de la planification stratégique, les projets qui émergent du milieu ou des autres départements ainsi que le travail des employés au développement économique ne sont pas nécessairement arrimés avec la mission, la vision et les valeurs.	Le tourisme fait partie des éléments importants ciblés par la PST.	Oui, la mission, la vision et les valeurs ont été élaborés dans le cadre de la planification stratégique territoriale (PST) 2019-2023.	La PST se renouvelle aux 4 ans, et elle définit ces éléments. Elle est réalisée grâce à un processus de concertation. Toutefois, un arrimage concret est manquant.	Créer un plan d'action qui guide le développement économique afin de s'assurer de la cohérence avec la vision, la mission et les valeurs de la MRC. Appuyer davantage les petites entreprises touristiques.

Le conseil d'administration de la MRC est composé de plusieurs membres provenant du milieu des affaires.	Le conseil de la MRC, non. Il est composé d'élus.		Le Comité d'investissement commun (CIC), oui.	Le conseil de la MRC adopte les politiques et le CIC applique ces politiques. Le comité d'investissement est décisionnel parce que le conseil de la MRC a délégué son pouvoir d'investissement par résolution. Sur ce comité d'investissement, le milieu des affaires est représenté.	Aucune pratique n'est à référencer.
Les compétences des personnes responsables d'accompagner les entreprises dans la MRC sont adéquates.	Les ressources ne sont pas expertes dans tous les domaines.		Les ressources ont des compétences dans plusieurs domaines.	Les ressources ont des bonnes compétences variées mais nous n'avons pas de certitude qu'elles correspondent entièrement à tous les besoins du milieu. De plus, leurs compétences ne sont pas utilisées à leur plein potentiel puisque leur travail est axé sur les urgences et les besoins criants des clients.	Diversifier les compétences de l'équipe par l'ajout de nouveaux membres du personnel et la poursuite des formations. Mettre en place des pratiques qui favorisent un meilleur arrimage avec les autres fonds et départements de la MRC ainsi qu'avec le conseil de la MRC afin que ces compétences soient mieux utilisées.
Les ressources humaines de la MRC dédiées au développement économique comprennent leurs rôles et responsabilités, qui sont clairement identifiés.	La répartition des tâches se divise en 2 catégories : le service aux clients et le développement de dossiers à teneur économique. L'importance accordée à chacun de ces volets varie selon le sens personnel de priorisation des dossiers de chaque conseiller.	En cours de clarification, car le conseil de la MRC doit se prononcer sur le degré d'interventions souhaitées.	Des descriptions de tâches sont faites, et les politiques décrivent plusieurs éléments.	L'équipe accueille toutes les demandes de toutes les entreprises existantes ou à être créées. En ce moment, le rôle est très large, mais se concentre sur les besoins exprimés par les clients et les urgences.	Définir clairement le degré d'intervention souhaité par le conseil de la MRC. Mettre en place un processus (concertation et plan d'action) qui assure l'arrimage de la planification stratégique et des autres départements avec le plan d'action en développement économique. Ceci clarifiera le rôle et les responsabilités de l'équipe.
La MRC a un plan et un budget de formation pour ses ressources dédiées au développement économique.			Oui	Un budget de formation est disponible pour chaque employé de la MRC. Les formations de la FTQ, de la CCBDC et de l'APDEQ sont souvent des plus pertinentes.	Poursuivre la formation continue de l'équipe.

L'offre de services aux entreprises de la MRC a été élaborée en collaboration avec les différents acteurs qui offrent du soutien ou du financement aux entreprises sur le territoire et dans la région.	Des projets à teneur économique émergent d'autres départements de la MRC (sans concertation), et évoluent de manière variable dans l'organisation et dans leur application.		L'axe de développement économique de la planification stratégique de la MRC a été élaboré en collaboration avec des partenaires.	L'équipe travaille en collaboration constante avec les partenaires du milieu et s'ajuste au fur et à mesure, puisque les interventions demeurent à échelle humaine. La PST a été élaborée avec des acteurs du milieu, qui ont priorisé des enjeux et ont participé.	Le développement d'un plan d'action (intégré au plan d'intervention AEQ pour ne pas dédoubler les planifications) pour le développement économique de la MRC semble de mise. Il faudrait créer un processus fluide pour la création concertée de ce plan, de s'assurer que les liens soient clairs et efficaces entre le département de développement économique et les autres départements de la MRC ainsi que le conseil de la MRC, afin d'éviter le travail en silo et faciliter le dialogue.
La prise de décision de la MRC du territoire est basée sur une bonne évaluation des besoins du milieu des affaires et est représentative des différentes réalités.	Il n'y a pas de concertation annuelle bien structurée pour définir précisément les besoins du milieu des affaires, hormis un sondage Web sur les besoins de formation continue.		Le contact humain constant des conseillères avec les clients leur permet de résumer plusieurs réalités terrain et de cibler des besoins communs.	Un cycle de concertation annuel pourrait comprendre : 1) un sondage annuel complet, adressé aux entreprises et entrepreneurs 2) des dossiers soumis à une concertation de conseillers – aux rencontres hebdomadaires- où chacun parle au nom de ses clients 3) des dossiers pourraient être abordés au comité AEQ	Établir un cycle de concertation annuelle, son contenu et son processus, serait de mise. De plus, le département de développement économique devrait pouvoir jouer pleinement son rôle de conseil auprès du conseil de la MRC en ce qui concerne les décisions à caractère économique.
La MRC effectue une veille des besoins en matière de développement économique sur son territoire.	Il n'y a pas de veille formelle.		Un sondage annuel sur les formations est réalisé. Une veille informelle et humaine est réalisée.	Depuis la création récente des rencontres hebdomadaires en développement économiques, ce type d'information est échangé.	Mieux structurer et formaliser la veille des besoins (infolettres de veilles auxquelles tous les conseillers doivent être abonnés, point de veille des besoins à l'ordre du jour des rencontres, etc.)
L'offre de services aux entreprises de la MRC est bien définie.		Nous répondons à « tous les besoins de toutes les entreprises »		La MRC offre 1) de l'aide technique (service d'accompagnement) et 2) du soutien financier via plusieurs fonds. Nous mettons aussi les	Promouvoir le rôle central de la MRC comme porte d'entrée pour toutes les demandes.

				gens en lien avec les autres ressources disponibles.	
La MRC offre des services en lien avec les enjeux et besoins du territoire.	Actuellement, l'équipe répond aux demandes mais ne peut pas être proactive, vu le manque de disponibilité (beaucoup de travail et peu de ressources). Les besoins urgents et exprimés clairement par les entrepreneurs priment, et d'autres suivis moins prioritaires ne peuvent être réalisés.		Oui, c'est réalisé à l'échelle humaine puisque l'équipe est proche des entrepreneurs.	Certaines entreprises ne sont pas conscientes de leurs enjeux et besoins. Par exemple, plusieurs ont une comptabilité problématique; plusieurs ont une visibilité Web inadéquate, etc.	Augmenter le nombre de conseillers aux entreprises afin de pouvoir traiter plus en profondeur les demandes, au lieu de traiter seulement les urgences et les besoins exprimer. Aller à la rencontre des entreprises de manière proactive et les challengeant sur des éléments qui peuvent être considérés comme des enjeux et des besoins dont les entreprises ne sont pas conscientes.
L'offre de service de la MRC est complémentaire aux services offerts sur le territoire.	La table de concertation Bonaventure-Avignon est au point mort depuis plusieurs mois, malgré la volonté de la réanimer. Cette table était un bon moyen de valider la complémentarité.		Oui, l'équipe réfère des clients aux autres organismes au besoin.	Les intervenants et les services des autres organismes changent, ce qui nécessite une mise à jour constante. Cette mise à jour de fait par des contacts humains 1 à 1, mais la transmission d'information et de procédures pour assurer la complémentarité des services n'est pas structurée.	Réaliser un répertoire à jour des intervenants, des services et des mesures offerts par les partenaires, de manière à ce que les conseillers de la MRC aient un outil de référence pratique et facile à mettre à jour.
La MRC a un plan pour savoir à quel organisme référer une entreprise pour certains de ses besoins et quand le faire.	Il n'y a pas de plan ni de structure formelle. Le tout repose sur les aptitudes sociales personnelles du personnel.		Les agents connaissent autres intervenants et maintiennent de bonnes relations humaines.	Actuellement, la MRC n'a pas les ressources humaines nécessaires pour réaliser un plan de référencement.	Réaliser un plan pour savoir à quel organisme référer une entreprise pour certains de ses besoins et quand le faire.
La MRC pourrait offrir des services qu'aucun partenaire du territoire n'offre en matière d'accompagnement d'entreprises. (Segment non couvert par l'ensemble des partenaires).	Les actions en développement économique et en accompagnement d'entreprise sont restreintes par les limites de ressources humaines.		La MRC est la porte d'entrée générale, le service qui réfère aux autres et qui offre l'accompagnement complet et généraliste.	Investir du temps dans les relations avec les partenaires est important.	Ce rôle pivot de guichet unique et de porte d'entrée pourrait être maximisé en faisant davantage connaître les services de la MRC et en augmentant le nombre de conseillers aux entreprises, de manière à offrir un accompagnement plus soutenu.

Les entreprises du territoire reçoivent par la MRC le même niveau de service, peu importe leur situation géographique.			Oui le niveau de service est égal, mais les besoins sont différents dans l'ouest.		Cibler les besoins spécifiques à l'ouest et attirer un agent à ce secteur géographique afin qu'il tisse des liens humains et comprennent mieux les enjeux spécifiques au secteur Ouest, de manière à mieux accompagner les entreprises et les mettre en relation pour favoriser la coopération.
La MRC détient des informations stratégiques qui lui permettent de mieux cerner les investissements à prioriser pour dynamiser l'économie de sa région.	Actuellement, nous répondons uniquement aux demandes.		Nous nous référons parfois à l'étude de marché de la SADC et des données dans la PST. Les conseillères ont accès aux informations stratégiques liées à leurs clients seulement.	Il faudrait, au préalable, définir quelles sont précisément les informations stratégiques qui seraient utiles. Le personnel de la MRC avait déjà pensé à attirer une ressource sur le maillage des entreprises cédantes et des repreneurs potentiels, mais cela n'a pas été concrétisé.	Cibler les entreprises « championnes » et arrimer une concertation autour afin de partager des informations stratégiques permettant de les pousser plus loin. Utiliser certaines rencontres de l'équipe de développement économique afin de mettre en commun les informations stratégiques détenues par chaque membre du personnel. Mettre en place des moyens de communication interne qui favorisent la diffusion de telles informations.
La MRC évalue la satisfaction des entreprises de son territoire à l'égard de ses décisions (et/ou de ses activités?) en matière de développement économique.	Non, nous ne réalisons pas de sondage de satisfaction.		Lors des contacts des conseillères, les entrepreneurs se disent très satisfaits. Un client de la MRC a souligné sa grande satisfaction lors du gala OSEntreprendre. Des clients offrent parfois des cadeaux de remerciements.		Inclure une étape d'évaluation de la satisfaction de la clientèle annuellement, dans le plan d'action du département de développement économique, et en tenir compte pour l'élaboration du plan d'action de l'année subséquente.
La promotion de l'offre de services de la MRC est faite adéquatement sur tout le territoire afin d'atteindre l'ensemble des entreprises et entrepreneurs/promoteurs.	Non, presque aucune publicité n'est faite, puisque l'équipe n'a pas la capacité	Des petits encarts sont faits mais peu distribués.		Ce serait pertinent et intéressant à développer.	Augmenter le nombre de conseillers aux entreprises afin d'être en mesure d'accueillir un volume plus important

	actuelle de voir le volume de demandes augmenter.				de demandes. Réaliser un plan de communication pour le développement économique et le mettre en action.
La MRC rend des comptes publiquement sur la performance de son service de développement économique.	Les actions réalisées sont très peu connues.	Quelques exemples et faits saillants sont mentionnés dans le bulletin annuel de la MRC (qui n'a pas eu d'édition 2020 et dont l'édition 2021 est mise en doute).	Mme Francine Rivière réalise une reddition de compte, mais elle est transmise uniquement aux ministères et instances concernées.	La liste des projets soutenus par le département de développement économique est déposée au conseil de la MRC.	Aucune pratique n'est à référencer.
La MRC offre des services d'accompagnement qui entrent en compétition avec des organismes du territoire.	Pas vraiment : souvent, les services sont complémentaires. Plusieurs autres offrent un accompagnement uniquement à leurs membres ou à ceux qui ont des prêts avec eux.			Continuer de travailler en complémentarité et en collégialité avec les partenaires du milieu. Maintenir les bonnes relations humaines qui sont cultivées par le développement économique de la MRC depuis des années.	Aucune pratique n'est à référencer.
La MRC évalue annuellement les retombées de ses actions en matière de développement économique sur le territoire.	Les actions réalisées sont très peu connues.	Quelques exemples et faits saillants sont mentionnés dans le bulletin annuel de la MRC (qui n'a pas eu d'édition 2020 et dont l'édition 2021 est mise en doute).	Mme Francine Rivière réalise une reddition de compte, mais elle est transmise uniquement aux ministères et instances concernées.	Ce serait pertinent et intéressant à développer.	Réaliser un exercice d'évaluation des données recueillies pour la reddition de compte et examiner le tout d'un œil critique, afin de cibler si des indicateurs seraient à ajouter, comment récolter les données, les interpréter et les utiliser (les mettre en valeur s'il y a lieu, dans le plan de communication).
La MRC établit des partenariats et travaille en collégialité avec les organismes de développement économique de son territoire.			La MRC travaille fréquemment en collaboration avec les organismes du territoire.		Poursuivre les partenariats et le travail en collaboration étroite avec les autres intervenants du milieu.

GABARIT DE PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES

- Le plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) est un document synthèse qui doit être déposé au MEI dans les trois (3) mois suivant la signature de la convention d'aide financière.
- Le PIAR couvre le budget alloué dans le cadre d'Accès entreprise Québec.
- Le présent gabarit peut servir d'outil principal ou d'outil de bonification dans le cadre d'une planification stratégique existante à la MRC ou chez l'organisme délégataire.
- La MRC ou l'organisme délégataire peut utiliser un autre gabarit pour le dépôt de son PIAR. Il est aussi possible de prendre le présent gabarit et d'en adapter le contenu.
- Le plan doit être élaboré en collaboration avec le comité aviseur tel que défini dans la convention.
- Le PIAR sert à expliquer l'utilisation que la MRC ou l'organisme délégataire entend faire des sommes reçues en fonction des objectifs d'Accès entreprise Québec.
- Lors du développement des enjeux, il faut y associer minimalement un objectif général et un axe d'intervention. Cette façon de faire permet de couvrir les objectifs généraux et les axes d'intervention d'Accès entreprise Québec.
- La convention d'aide financière inclut des obligations qui ne font pas partie des objectifs ou des axes d'Accès entreprise Québec. La MRC pourrait au besoin ajouter des actions à son plan pour couvrir les obligations telles que la participation aux activités de développement des compétences offertes par les partenaires, la publication du plan d'intervention ou encore sa mise à jour et la reddition de compte.
- Dans le cas où la MRC fait une mise à jour de son PIAR, une copie devra être déposée au MEI.
- La liste des entreprises accompagnées sera demandée.

Date du plan				
Dates de mise à jour				

Enjeux de développement économique à travailler par la MRC	Objectifs d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu	Axes d'intervention d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu	Objectifs à atteindre	Actions / interventions à mettre en place	Ressources	Échéancier	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
✓ Les enjeux doivent avoir été élaborés ou	1-Améliorer les services aux entreprises	1- Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.	Inclure quelques objectifs	Pour chaque objectif, élaborer des actions ou	Identifier si les actions seront prises	Pour chaque action, une échéance	L'indicateur de performance peut être	Le temps imparti par les ressources concernées

<p>entérinés par le nouveau comité aviseur.</p> <p>✓ Généralement de 4 à 7 enjeux sont raisonnables pour l'atteinte réelle des objectifs par les actions concrètes.</p> <p>✓ Les enjeux pourraient provenir d'une réflexion territoriale ou d'études diverses.</p>	<p>2- Développer une offre de service qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.</p> <p>3- Donner accès à des services comparables sur le territoire</p> <p>4. Assurer que les entreprises puissent se déployer et atteindre leur plein potentiel.</p>	<p>2- Référencer aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).</p> <p>3- Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.</p> <p>4- Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.</p> <p>5- Collaborer étroitement avec IQ dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.</p> <p>6- Contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.</p> <p>7- Dynamiser l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.</p>	<p>SMART par enjeu</p> <p>Spécifique</p> <p>Mesurable</p> <p>Acceptable</p> <p>Réaliste</p> <p>Temporellement défini</p>	<p>interventions qui seront mises en place pour atteindre l'objectif.</p>	<p>en charge par une nouvelle ressource ou une ressource existante.</p>	<p>doit être associée.</p>	<p>quantitatif ou qualitatif.</p> <p>*les indicateurs de performance devraient aussi être en lien avec la reddition de compte annuelle du service.</p>	<p>(nouvelles et anciennes) à la réalisation des actions en lien avec l'atteinte de l'objectif.</p> <p>* 100% du temps d'une ressource peut être scindé en plusieurs actions.</p>
--	---	--	--	---	---	----------------------------	--	---

PROJET DE PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES POUR LA MRC AVIGNON

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Adapter le niveau de service aux enjeux du secteur QUEST de la MRC, qui présente des besoins différents et accrus.	1, 2, 3	1, 3, 4, 5, 6, 7	Embauche d'une ressource dédiée au secteur Ouest de la MRC afin qu'elle comprenne mieux les besoins, tisse des liens humains et comprennent mieux les enjeux spécifiques au secteur Ouest, de manière à mieux accompagner les entreprises et les mettre en relation pour favoriser la coopération ainsi que les liens avec les intervenants de différents ministères et partenaires.	Offre d'emploi incluant ces critères : Baccalauréat en administration, développement régional ou autre domaine pertinent. Capacité d'entregent et d'empathie. Ouverture de 2 nouveaux points de service de la MRC, dans le centre et l'ouest du territoire, et les utiliser comme places d'affaires pour rapprocher l'écosystème entrepreneurial de l'ouest et faire connaître ce secteur aux intervenants.	31 décembre 2021	1 personne embauchée avant la fin du 4 ^e trimestre de l'année 2021	Temps non imparti aux ressources

Assurer un service de QUALITÉ uniforme	1, 4	1, 2, 4, 5, 6, 7	Établir un parcours client spécifique au soutien aux entreprises et aux entrepreneurs.	Définir les étapes d'un parcours client qui inclut une évaluation de la qualité du service à la toute fin, et qui est basé sur l'adaptation aux besoins de l'entreprise Créer un outil de référence.	31 décembre 2021	Parcours client créé Outil d'évaluation créé	Mandat de 6 mois à temps partiel à une ressource
			Se doter d'outils favorisant une grande qualité du service offert aux entreprises et aux entrepreneurs.	Formaliser la veille : cibler les infolettres pertinentes auxquelles les agents doivent s'inscrire et assurer un suivi des actualités économiques régionales par des rencontres d'échange. Créer des outils pratiques pour les conseillers, qui facilitent son travail et permettent de connaître les ressources de l'écosystème et y référer des clients.	1 octobre 2021	Formaliser la veille faite par les agents de la MRC afin d'être à l'affût des changements de l'écosystème entrepreneurial en constante mouvance. Outil répertoriant les autres services et décrivant quand référencer les clients	1 / 4 tâche de 1 ressource, plus des collaborations internes
Accomplir une plus grande QUANTITÉ d'accompagnement	1, 4	1, 3, 4, 6, 7	Embauche de 2 ressources (dont 1 en tourisme) aux compétences complémentaires à celles de l'équipe en place afin d'accompagner plus en profondeur les clients et être proactif dans le suivi et le soutien généraliste aux entreprises.	Offre d'emploi incluant ces critères : Baccalauréat en administration, développement régional, comptabilité, tourisme, agricole ou autre domaine pertinent.* Expertise en transfert d'entreprise, service à la clientèle, vente en ligne, informatisation des entreprises, agriculture ou autre domaine pertinent.* *Ces compétences sont variées puisque plusieurs profils pourraient être	31 décembre 2021	2 personnes embauchées avant la fin du 4 ^e trimestre de l'année 2021	Temps non imparti aux ressources

				intéressants et il faut tenir compte de la rareté de la main-d'œuvre.			
			Réaliser un plan de communication afin de faire connaître les services de la MRC et stimuler la demande.	Plan de communication mettant en valeur le rôle de « porte d'entrée » générale, de « guichet unique » adapté aux besoins de chacun, qui guide et réfère vers les programmes et partenaires pertinents.	1 ^{er} mai 2022	Plan de communication créé	Mandat de 6 mois à temps partiel à deux ressources, débutant après l'intégration des nouvelles ressources
Développer la SYNERGIE interne et externe	1, 2, 4	1, 2, 4, 5, 6, 7	Dynamiser les échanges et l'arrimage avec le conseil de la MRC et les autres départements de la MRC.	Réaliser un plan stratégique de développement et de diversification économique, qui permettra de structurer les actions en développement économique et d'appuyer proactivement les aspects économiques de la vision de la MRC Mettre en place un parcours client général, arrimé avec le parcours client spécifique au développement économique, centré sur les besoins du client et qui met de l'avant les collaborations avec les partenaires.	31 décembre 2021	Plan stratégique de développement et de diversification économique 2022 rédigé au plus tard le 31 janvier 2022.	1 / 4 tâche de 1 personne, plus des collaborations internes

			<p>Dynamiser la synergie avec les partenaires et développer la concertation économique locale.</p>	<p>Mieux appuyer, avec les partenaires du milieu, les entreprises « championnes » en concertation avec les autres acteurs et les accompagner afin qu'ils se positionnent stratégiquement dans leur marché.</p> <p>Établir un cycle de concertation comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un sondage complet annuel, réalisé auprès des entreprises et entrepreneurs; - Des moments de concertation d'intervenants ou conseillers qui représentent leurs clients. <p>Réaliser un plan stratégique de développement économique en arrimage avec la Planification stratégique territoriale, la concertation économique, Investissement Québec, le ministère de l'Économie et de l'Innovation ainsi que les autres partenaires.</p>	<p>1^{er} juin 2022</p>	<p>Adopter un plan de cycle de concertation.</p> <p>Poursuivre l'accompagnement spécialisé via les honoraires professionnels, qui permettent de fournir des expertises pointues et complémentaires.</p>	<p>1 / 4 tâche de 1 personne, plus des collaborations internes</p>
--	--	--	--	---	---------------------------------	---	--